

SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'OIT

Publication:
[link](#)

SU/AGM/2022/2/D.1
13 octobre 2022

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE **DEUXIEME SESSION**

13 octobre 2022

Conformément aux Statuts du Syndicat, la deuxième session de l'Assemblée générale annuelle se tiendra le **jeudi 13 octobre 2022 de 13h30 à 16h00, dans la salle IX** (R.2 Sud).

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Election du Président de l'Assemblée générale
2. Adoption de l'ordre du jour doc. SU/AGM/2022/2/D.1
3. Rapport du Comité du Syndicat¹ doc. SU/AGM/2022/2/D.2

Dans un premier temps Les 4 points suivants seront discutés :

- Enquête sur la coopération technique
- Négociation avec l'administration (modalités de travail flexibles, politique des contrats, congés parentaux)
- Ajustements de poste (CFPI)
- Transition

Dans un deuxième temps, les discussions se poursuivront avec :

- Les Déclarations des membres titulaires régionaux
- La Déclaration de la Section des anciens fonctionnaires
- La Déclaration du Comité des Stagiaires

4. Compte rendu financier doc. SU/AGM/2022/2/D.3
Addendum: Rapport des vérificateurs aux comptes doc. SU/AGM/2022/2/D.3/Add
5. Election de la Commission de vérification des comptes doc. SU/AGM/2022/2/D.4
6. Rapport de la Commission du Fonds d'entraide du Syndicat du personnel doc. SU/AGM/2022/2/D.5
7. Dispositions pour les élections au Comité du Syndicat doc. SU/AGM/2022/2/D.6
Addendum: Liste des candidats aux élections du Comité du Syndicat, mandat 2022-2024 doc. SU/AGM/2022/2/D.6/Add

Les éventuels projets de résolution devront parvenir au secrétariat du Syndicat (soit remis au bureau 6-016 ou envoyé par courriel au syndicat@ilo.org) le plus rapidement possible et, au plus tard, **le mardi 11 octobre 2022 à 10 heures, de préférence en français, anglais et espagnol.**

¹ Comme les années précédentes, les questions de fond seront discutées sous les rubriques correspondantes du Rapport du Comité.